

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE ET DE REGIME 1**DOCUMENT 8 BIS - DOSSIER PEDAGOGIQUE - UNITE DE FORMATION**

1. La présente proposition émane du Directeur de l'Institut pour la **COMMUNAUTE FRANCAISE** et se rapporte à l'établissement suivant:

IEPS COLFONTAINE

60 rue Clemenceau
7340 Colfontaine (Wasmes)
Matricule : 5432002
Téléphone : 065/672688

Date: 9/2/96

Signature du chef d'établissement,
Le Directeur,
Pierre VERSCHEURE

2. Transmis en date du 12.02.96 par le réseau **COMMUNAUTE FRANCAISE.**

3. Intitulé de l'unité de formation:

Esthétique: utilisation des nouveaux appareils.

Code: 832111V21E1

4. Finalités de l'U.F.: repris en annexe 1 de 1 page.
5. Capacités préalables requises: repris en annexe 2 de 1 page.
6. Classement de l'U.F.:
Enseignement secondaire supérieur.
Transition.
7. Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement: repris en annexe 3 de 1 page.
8. Programme du cours: repris en annexe 4 de 1 page(s).
9. Fixation des capacités terminales: repris en annexe 5 de 1 page(s).
10. Chargé(s) de cours: repris en annexe 6 de 1 page(s).

11. Horaire de l'unité de formation:

Code de l'unité de formation:

832111 V 21 E 1

Horaire minimum

1. Dénomination des cours	Classement des cours	Code U	Nombre de périodes
Technologie	CT	B	20
2. Part d'autonomie			0
Total des périodes :			20

12.

a) Observation(s) du (des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique annexe(s) éventuelle(s)

Avis favorable
10/02/96 *P. Vélizy* *Kepe*

b) Décision de l'Administrateur pédagogique relative au dossier pédagogique

~~ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD~~

En cas de décision négative, motivation de cette dernière:

ky
 A. COLLINET
 INSP. COORD.

Date: 28 FEV. 1996

Signature,

FINALITES

Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du Décret du 16 avril 1991 organisant l'Enseignement de Promotion sociale, les cours de l'unité de formation doivent :

1. contribuer à l'enrichissement de la personnalité de l'individu, au développement de son intelligence et de son sens social ;
2. initier à d'autres modes de pensée et à d'autres types de culture ;
3. permettre l'acquisition d'un outil de communication et d'un outil d'information culturelle ;
4. être un outil de formation, de reconversion, de perfectionnement ou de spécialisation professionnelle.

Finalités particulières

A la fin de l'unité de formation, l'apprenant sera capable de comprendre les principes de mise en oeuvre des nouveaux appareils en esthétique.

CAPACITES PREALABLES REQUISESCapacités:

Comprendre à la lecture et/ou à l'audition un texte en langue française du niveau de l'enseignement secondaire inférieur,

et

Réaliser seul un maquillage de base

et

réaliser seul un soin de beauté des mains et des pieds

et

utiliser les connaissances de bases en chimie, physique et biologie nécessaires dans la pratique des soins d'esthétique.

Titres pouvant en tenir lieu:

Certificat d'enseignement secondaire inférieur ou titre équivalent ou supérieur,

et

Attestation de réussite de l'unité de formation « Visagisme » (ou titre équivalent ou supérieur)

et

attestation de réussite de l'unité de formation « Soins de beauté des pieds et des mains » (ou titre équivalent ou supérieur)

et

attestation de réussite de l'unité de formation « Formation scientifique pour le secteur soins du corps et soins de beauté » (ou titre équivalent ou supérieur)

**RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES
GROUPES OU LE REGROUPEMENT**

Pas de recommandation particulière.

PROGRAMME

Au cours de l'unité de formation, l'apprenant sera rendu capable

- d'expliquer le principe du G 5,
- d'expliquer le principe du Technozon,
- de formuler les techniques de la dermographie (tatouage et maquillage permanent)
- de préciser la mise en oeuvre des appareils à l'occasion des soins esthétiques.

FIXATION DES CAPACITES TERMINALES

La performance de l'élève sera jugée suffisante s'il (elle) est capable,

- d'expliquer le principe et la mise en oeuvre d'un nouvel appareil d'esthétique proposé par l'enseignant.

PROFIL DU CHARGE DE COURS

Enseignant.